

RAPPORT ANNUEL 2020

DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE L'ENFANCE DE LAUSANNE



SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR

3	Le mot du Président et du Directeur
4	Graziella Schaller, 20 ans au service de la Fondation
5 – 7	L'Institution face au COVID-19
8 – 9	Projet « Avenir Montétan »
10 – 11	Le quotidien du CPT
12	Les transports scolaires
13	Les collaborateurs au cœur de l'institution
14	Dons et soutiens financiers 2020
15	Rapport de l'organe de révision
16	Bilan
17	Compte de pertes et profits
18	Organisation de la Fondation
19	Contacts

Nous nous souviendrons sans doute longtemps de l'année 2020.

L'engagement particulier de chacun et chacune, la fatigue qui en a découlé, les jours qui ont suivi un test positif conjugués avec un quotidien qui nécessite des ressources importantes, nous ont donné l'impression de vivre une année de plus de 365 jours qui a, malgré tout, passé à une vitesse impressionnante. Les articles qui composent ce rapport d'activité permettent de raconter ces deux rythmes : l'exceptionnel qui devient routine et le quotidien si dynamique.

Au-delà des écrits qui suivent, c'est bien l'implication de toutes et tous qu'il y a lieu de considérer. Cette introduction est l'occasion de remercier sincèrement toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs pour leur dévouement, leur créativité et leur résistance, car c'est bien sur la durée qu'il faut faire face aux éléments. Le début d'année 2021 nous permet de le confirmer sans équivoque.

Nous remercions également les parents des enfants du Centre psychothérapeutique qui ont dû faire avec les contraintes imposées par les conditions sanitaires : contacts à distance, garde des enfants à la maison au moindre symptôme, quarantaine et isolement, processus d'admission et de départ adaptés.

Enfin, les enfants nous ont aidés par leurs efforts supplémentaires, en comprenant et en acceptant que les activités extérieures (nature, piscine, gymnastique, camps et courses d'école) soient réduites, voire annulées, et qu'il n'était plus possible de préparer soi-même le repas du groupe.

L'article qui suit permet à Madame Graziella Schaller de jeter un regard dans le rétroviseur de son engagement pour la Fondation au sein du Conseil et du Bureau. Nous la remercions chaleureusement pour son apport durable et constant.

Nous vous souhaitons bonne lecture et vous remercions pour l'intérêt porté à nos activités.

Yves Nicole
Président du Conseil de fondation

Pierre Sterckx
Directeur

GRAZIELLA SCHALLER

20 ANS AU SERVICE DE LA FONDATION



C'est la vision d'une pédiatrie lausannoise unifiée sur le site du CHUV que le directeur Roger Pauli m'a décrite en 2001 quand il m'a proposé de rejoindre le Conseil de fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne. Ce projet était de regrouper, sur un site unique, les activités de pédiatrie de l'Hôpital de l'Enfance (HEL) et celles du 11^e étage du CHUV.

Au moment de quitter ce Conseil 20 ans plus tard, le projet de construction du « nouvel Hôpital des Enfants » est prêt à se concrétiser avec le bâtiment qui émerge peu à peu sur la cité hospitalière pour accueillir, en 2024, ce tant attendu site unique de pédiatrie.

J'ai eu le plaisir de faire partie du jury pour le choix du projet et j'espère que sa concrétisation offrira aux enfants qui y seront hospitalisés et à leurs parents, un accueil à la hauteur de leurs besoins.

Des années passées au Conseil, il me restera beaucoup de beaux souvenirs. L'organisation des 150 ans de l'HEL a toutefois été l'un des événements marquants : le livre publié à cette occasion, l'exposition organisée au Forum de l'Hôtel de Ville retraçant l'histoire de tout un pan de la pédiatrie à Lausanne, la création de la mascotte Ayo par la dessinatrice Haydé, une bestiole en tissu qui a été une expérience unique pour cette artiste puisque c'est la seule de ses créations qui a pris forme en 3 dimensions.

Ces dernières années, c'est l'avenir du site de Montétan qui a occupé les membres du Conseil. Le déménagement des activités de pédiatrie sur le site unique a amené le Conseil de fondation à imaginer un futur pour Montétan. Transformer le bâtiment de l'HEL aurait été une possibilité si l'édifice d'origine était resté intact et adapté aux besoins futurs, ce qui à l'évidence n'est pas le cas. La décision a été prise de démolir le bâtiment et de construire du neuf. Après des mois de réflexion,

l'avant-projet est en voie de finalisation et l'ensemble immobilier et les activités qui s'y déploieront prennent peu à peu forme sur le papier. A l'heure de quitter le Conseil de fondation, je me réjouis de pouvoir continuer à suivre cette réalisation comme membre du Comité de pilotage.

Outre le soutien logistique des activités de pédiatrie de l'HEL, le Conseil de fondation est responsable de l'exploitation du Centre psycho-thérapeutique (CPT), de son fonctionnement et de la prise en charge de la cinquantaine d'enfants qui le fréquentent chaque année. Nous avons pu suivre le quotidien du CPT, dont la mission est d'accueillir des enfants de 6 à 12 ans souffrant de troubles envahissants du développement et qui ne trouvent plus leur place dans l'école ordinaire. Le CPT leur offre une prise en charge multidisciplinaire. Passer du temps avec ces enfants à l'occasion de quelques repas, ainsi qu'avec les collaboratrices et collaborateurs qui s'en occupent, m'a permis de prendre conscience de la difficulté de la tâche et de l'engagement indispensable pour l'assumer.

Ces 20 années passées à la fondation m'ont fait côtoyer le monde de l'enfance cabossée et m'ont convaincue de l'importance d'apporter notre soutien indéfectible à l'accompagnement de ces enfants. Mes pensées vont évidemment vers mes collègues du Conseil qui ont de beaux défis devant eux pour les années à venir.

Je voudrais surtout remercier toutes les collaboratrices et les collaborateurs qui, chaque jour, travaillent sur le site de Montétan. Qu'ils soient dans les soins, l'éducation, la pédagogie, la logistique, l'administration, je leur souhaite d'avoir au quotidien autant de satisfaction que j'ai pu en avoir en participant, au sein du Conseil de fondation, à la vie de ce lieu emblématique de l'enfance.

Graziella Schaller
Vice-présidente du Bureau
du Conseil de fondation



L'INSTITUTION FACE AU COVID-19

Lundi 16 mars 2020... le silence règne dans les couloirs du CPT. Pas de transport scolaire, pas d'élève sur les groupes, seuls les collaborateurs sont présents, réunis au centre de la cour autour de la direction, à bonne distance les uns des autres. Une ambiance très particulière flotte dans l'air...

L'annonce est tombée 48 heures plus tôt : le CPT est fermé en raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit en Suisse et partout dans le monde. Le télétravail et l'enseignement à distance doivent être mis en place immédiatement.

Les consignes sont claires pour les équipes pédo-éducatives du jour et les équipes médicosychologiques : garder le lien avec les 54 enfants du CPT et leur famille. Un défi hors norme leur est demandé, qui implique la mise en place d'un nouveau mode d'enseignement en un temps record pour une période indéterminée, alors qu'elles n'ont jamais été encore confrontées à ce scénario inédit.

La machine est lancée. Ces professionnels de l'enfance réalisent en une seule première journée la confection d'enveloppes de travail individualisé et personnalisé à disposition des enfants et de leur famille. C'est grâce à des équipes aguerries à la collaboration pluridisciplinaire qu'un travail de coopération formidable émerge pour assurer les premiers contacts avec les élèves.

Or, il ne suffit pas d'envoyer des fiches ou des liens internet de sites pédagogiques pour garantir un accès universel et maintenir la communication.

Car l'écart se creuse inévitablement, certaines familles ne disposent pas d'ordinateurs ou de tablettes, parfois le téléphone portable est leur seul moyen de communication...

Il faut en outre s'assurer que des familles déjà fragilisées parviennent à maintenir le lien avec les équipes. C'est pourquoi les appels téléphoniques, la messagerie électronique instantanée, les mails, les visioconférences et la transformation du e-journal des élèves en une plateforme numérique →



L'INSTITUTION FACE AU COVID-19



de ressources pédao-éducatives, compléteront ce dispositif pédagogique qui se doit d'être flexible, simple d'utilisation et accessible à tous. Mais pas uniquement...

En effet, pour répondre à des besoins et à des situations d'enfants et de familles en difficulté, le CPT a rouvert rapidement, permettant ainsi à un nombre croissant d'élèves de revenir in situ. Des collaborateurs, tant enseignants qu'éducateurs, les ont alors accueillis en alternance en présentiel et ont géré à distance en parallèle le maintien des acquis. Grâce à ces moyens multimodaux, le lien a été préservé avec la quasi-totalité des élèves, et ce durant deux mois. La reprise du lundi 11 mai en a été ainsi facilitée.

Le défi a été relevé de main de maître grâce à un engagement et un investissement sans faille des équipes pédao-éducatives et de l'équipe médico-psychologique qui a assuré également les contacts avec les enfants et leur famille, notamment par la mise en place d'un dispositif de prévention pour éviter que des familles se trouvent en difficulté aigüe. Appels téléphoniques et visioconférences réguliers ont permis de garder intact le lien construit depuis des mois, voire des années. A distance du CPT, les équipes de l'internat ont, quant à elles, assuré un travail extraordinaire en se mettant à la disposition des garderies du CHUV, avec au final plus de 1'500 heures de travail effectif, reconnu et remercié par la direction du CHUV.

Fort d'un concept de gestion de crise sanitaire évolutif au fur et à mesure des annonces de la Confédération et de la réalité pandémique, le CPT a démontré sa capacité d'adaptation rapide et le fort engagement de ses collaborateurs.

En s'appuyant sur l'intelligence collective, ceux-ci ont démontré leur créativité pour imaginer et

déployer les solutions utiles et innovantes, tout en considérant l'importance de définir des objectifs individuels et collectifs. Le respect des procédures définies en amont et des processus de décision efficaces ont permis de maintenir un dialogue quotidien de qualité et d'assurer l'organisation du travail avec les équipes pluridisciplinaires.

En un temps record et dans des conditions absolument inédites, l'humain a montré ainsi son extraordinaire capacité d'adaptation pour gérer collectivement une situation de crise dans un environnement institutionnel complexe.

Les défis à relever ont également été nombreux pour les collaborateurs et collaboratrices des services logistiques et administratifs. Outre le port permanent du masque, l'indispensable respect des gestes barrières a complexifié l'exécution des tâches quotidiennes.

En première ligne, l'équipe de l'intendance a dû faire preuve de réactivité et d'une grande capacité d'adaptation, les contraintes et consignes changeant régulièrement en fonction de l'évolution de la pandémie. Les protocoles de désinfection stricts n'ont pas nécessité de formation complémentaire de l'équipe qui, dans les grandes lignes, les appliquait déjà. La fréquence des sollicitations a, quant à elle, grandement augmenté, notamment durant les premières semaines avec la nécessité de désinfecter totalement les box des urgences après chaque patient.

En collaboration avec le service technique, les salles d'attente ont fait l'objet d'aménagements spécifiques de distanciation avec, au final, une diminution de la capacité d'accueil de 25%. Tous les objets qui ne pouvaient être désinfectés ont été supprimés, tels que les livres, les magazines, les jeux.

L'INSTITUTION FACE AU COVID-19



L'équipe technique a également assuré la coordination entre les besoins du service de sécurité du CHUV, des services de soins et des autres services logistiques et administratifs de l'institution. La sécurisation des accès ainsi que la gestion du flux des patients aussi bien à l'entrée des urgences que dans les étages, ont nécessité la mise en place de marquages au sol et la condamnation de certains accès. Des bornes de distribution de masques et de solutions hydro-alcooliques ont été fabriquées sur mesure et installées dans chaque lieu de passage. Certains travaux d'entretien ont dû être reportés ou organisés différemment, compte tenu des limitations de la possibilité de recourir aux entreprises extérieures.

L'accès au restaurant, fermé temporairement au public, a été maintenu pour les collaborateurs du site, avec toutefois un certain nombre d'aménagements. Une partie des tables a été retirée pour permettre l'agencement de la salle dans le respect des distances réglementaires. Avec un maximum de deux personnes par table, le nombre de repas servis a diminué de plus de 10% en 2020 par rapport à l'année précédente. Les couverts en libre-service ont été remplacés par des sets pré-emballés, le buffet de salade a été supprimé et la petite restauration (tartes, petits pains, sandwichs, salades), présentée en portion individuelle filmée.

Compte tenu des restrictions en vigueur, les événements institutionnels organisés par le service restauration ont fait l'objet d'un report ou d'une annulation, de même que la possibilité pour les groupes du CPT de faire à manger dans leurs cuisines aménagées.

Anne Andrist
Responsable pédagogique



Les recommandations émises par le Conseil fédéral ont nécessité la mise en application du travail à domicile pour le personnel administratif notamment, avec les contraintes organisationnelles, techniques et logistiques que ce dispositif implique. Des collaboratrices administratives de la Fondation ont également été sollicitées pour apporter leur soutien dans le processus de pré-accueil des patients aux urgences de l'Hôpital.

Bien que particulièrement complexe, cette période troublée et sans précédent aura démontré l'immense capacité de mobilisation de toutes et tous, dans un esprit de collaboration et de solidarité sans faille.

Sandrine Gay
Assistante de direction

PROJET « AVENIR MONTÉTAN »

L'implantation du nouvel Hôpital des enfants au sein de la cité hospitalière en 2024 va libérer les surfaces actuellement utilisées par l'Hôpital de l'Enfance (HEL) sous la responsabilité du département femme-mère-enfant (DFME) du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

En 2014, le bureau d'architectes Magizan SA est chargé de procéder à une étude de faisabilité dans le but d'évaluer le potentiel constructible de la parcelle et les différentes options urbanistiques à disposition.

Le rapport final préconise la démolition totale du bâtiment hospitalier (HEL), pour reconstruire de nouveaux bâtiments.

Des études-tests sont alors réalisées en 2016 par 3 bureaux d'architectes lausannois pour explorer les différentes possibilités de développement futur du site et établir des recommandations à l'usage de la FHEL.

L'élaboration d'un master plan à partir du projet lauréat des études-tests a permis de définir ensuite les étapes d'un projet d'aménagement et d'urbanisme.

En septembre 2019, un mandat d'étude parallèle (MEP) sur invitation de 6 bureaux d'architecture est lancé, avec l'objectif d'aboutir à un avant-projet respectant différentes contraintes : ouverture sur la ville par un accès de plain-pied sur l'avenue d'Echallens, intégration des besoins en terme de locaux des programmes d'activités identifiés, intégration de l'ensemble immobilier dans un quartier essentiellement résidentiel, mise à disposition d'une surface d'environ 2'000 m² sur un seul niveau pour héberger trois unités d'hospitalisation de pédopsychiatrie.

PROJET « AVENIR MONTÉTAN »

Après examen des 6 projets, la Commission d'experts décide de prolonger la phase d'étude avec deux candidats finalistes.

Une nouvelle présentation des projets affinés est planifiée pour mars 2020, un certain virus la reportera en mai 2020 avec désignation du projet lauréat : « La nature de l'enfant » du consortium d'architectes Fiona Pia architecte et AETC architectes et urbanistes.

Une exposition ouverte au public a été organisée du 2 au 11 juillet 2020 pour présenter les six projets, et plus particulièrement le projet lauréat.

Les travaux de réflexion et de développement du projet retenu se sont poursuivis immédiatement après l'exposition avec la mise en place d'une organisation de projet incluant un comité de pilotage, une commission de projet, des groupes de

travail, des commissions de coordination et la mobilisation de près de soixante personnes.

Malgré une charge de travail importante pour les uns et les autres, le projet a pu évoluer de façon remarquable pour permettre de répondre aux besoins des utilisateurs par un avant-projet abouti il y a quelques semaines.

C'est l'occasion de remercier sincèrement chacun et chacune pour son implication dans le projet jusqu'à ce jour.

Plusieurs étapes sont évidemment encore prévues dans les prochains mois, la dynamique en place amène une belle énergie qui nous permettra de mettre à disposition des enfants un ensemble architectural moderne, optimal, dans un espace de verdure propice à recouvrer la santé.

Pierre Sterckx
Directeur

Jacques Richter
Président du comité de pilotage
Membre du Conseil de fondation



La nature de l'enfant



LE QUOTIDIEN DU CPT

LES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2020 (JOJ2020)

Du 9 au 22 janvier 2020, le canton de Vaud a accueilli les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ 2020). Plus de 1'800 athlètes entre 15 et 18 ans, en provenance d'une septantaine de pays, ont répondu présents. Lausanne et son village olympique ont hébergé les participants, alors que les compétitions se sont déroulées sur plusieurs sites, du Jura français à Saint-Moritz en passant par les Alpes vaudoises.



Sous l'égide du Service de l'éducation physique et du sport du canton de Vaud, un parcours comportant 6 activités inspirées des sports présents aux JOJ 2020 a été créé pour permettre aux classes primaires de 5^e et 6^e année de découvrir par le jeu, certaines disciplines olympiques.

Ce programme a été adapté pour que tous les enfants du Centre psycho-thérapeutique puissent y participer en fonction de leur âge et de leurs capacités. La grande salle du CPT s'est muée en salle de sport pour permettre aux enfants de s'entraîner en vue des épreuves à venir.

Les compétitions se sont déroulées sur deux demi-journées, dans la salle de sport du Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue (CPHV — Fondation de l'Asile des aveugles).

Six postes ont été créés, représentant les disciplines olympiques suivantes:

- **Ski:** sur deux planches de bois, un duo se coordonne pour avancer rapidement en ski de fond
- **Saut à ski:** des bancs accrochés aux espaliers, un tapis de réception, un morceau de moquette sous les pieds et nous avons une magnifique rampe de saut à ski
- **Hockey:** une canne, une petite balle en plastique, un slalom entre des cônes et les enfants démontrent leur habileté
- **Luge:** deux cordes accrochées à un sac de jute tiré par des camarades et la luge glisse à merveille
- **Curling:** des sacs lestés lancés vers une cible au sol permettent de tester son adresse
- **Biathlon:** ou comment courir vite et reprendre son souffle pour lancer des balles sur des cibles.

A l'issue des compétitions, les enfants ont eu la grande surprise de recevoir des mains de Yodli, la mascotte officielle des JOJ2020, une médaille en souvenir de leur parcours olympique.

Un grand bravo à toutes et tous pour l'excellent esprit qui a accompagné cette incroyable semaine empreinte de joie, de partage et de solidarité.

PAROLES D'ENFANTS : LE MÉTIER DE MES RÊVES

« Quand je serai grand, je vais faire pompier parce que j'ai du plaisir. Quand il y a le feu, il l'éteint. Un pompier porte un casque jaune et blanc et des chaussures noires et une combinaison pour se protéger du feu. Il utilise les jets d'eau qui sortent du camion. Il a aussi des gants. J'aime bien ce métier parce que comme ça je pourrais monter



LE QUOTIDIEN DU CPT

sur l'échelle du camion s'il y a du feu. Et aussi parce que ce métier il est vraiment très bien, et les métiers de pompier j'aime, alors je vais profiter quand je serai grand. » **Salim**

« Quand je serai grande, je veux être ambulancière. Je veux soigner des personnes. Quand il y a une urgence, quelqu'un appelle l'ambulance pour qu'on vienne chercher l'enfant ou l'adulte qui est malade ou parce qu'il y a un accident de voiture. En plus, c'est cool parce qu'on est deux ambulanciers pour sauver les gens. » **Manon**

« Je veux être basketteur. C'est des gens qui font du basket et qui gagnent des coupes. On n'a pas le droit de garder la balle dans les mains, je dois la faire rebondir à chaque fois, et dès que je suis près du panier, je peux tenir la balle un petit moment dans les mains et ensuite je peux la jeter dans le panier. Pour les matchs de basket, il y a deux équipes, il faut essayer d'esquiver la personne pour pouvoir marquer un panier. J'ai envie de faire ce métier parce que ça apprend à courir et à faire rebondir la balle. » **Raoul**

« Moi je veux être footballeur. C'est de jouer au foot et marquer des buts. Tu dois courir, shooter la balle et aussi dribbler la balle. Ça se passe dans un terrain de foot ou un stade et il y a deux équipes de onze joueurs chacune. Il y a beaucoup de gens qui regardent le match. Et parfois tu peux gagner des coupes ou des médailles. Je veux faire ce métier parce que je suis un fan de Ronaldo. C'est mon joueur préféré parce qu'il est fort. » **Gaëtan**

« Moi je veux être policière. Il faut avoir des menottes. Je veux être policière parce que les voitures vont super vite. Aussi je veux mettre en prison les gens qui font des choses pas bien. Je veux protéger les gens bien et mettre tous

les voleurs du monde en prison. Le policier se promène avec la voiture de police qui est noire et bleue et les gyrophares rouges. La combinaison du policier est bleue et il a une casquette bleue et un petit peu blanc. » **Annie**

« Moi je veux être le monsieur des hélicoptères. Je veux être pilote parce que moi j'aime beaucoup les hélicoptères. J'ai très envie de conduire des hélicoptères. En fait il y a des manettes à l'intérieur de l'hélicoptère et c'est ça qui sert à conduire. Sur le haut de l'hélicoptère, il y a des hélices et tout derrière c'est aussi des petites hélices. Et en bas il y a des palmes, en fait c'est les palmes pour atterrir, s'il n'y a pas les palmes pour tenir l'hélicoptère quand il se pose, il tombe direct. Je me réjouis d'être un pilote d'hélicoptère. » **Gaël**

LE MICROSCOPE

« J'aime bien les choses qu'on ne peut pas voir avec les yeux seulement. Par exemple, on peut regarder des bactéries, c'est trop beau et on ne voit pas ça à l'œil humain. » **Thibaud**

« Il est super bien parce qu'on a pu voir le sang de notre maîtresse. » **Géraldine**

« J'ai bien aimé voir les globules blancs car c'était drôle. Les micro-organismes, c'est un autre univers. » **Daniella**

« Ce qui m'a plu avec le microscope, c'est de voir les microbes bouger, de voir notre maîtresse mettre le liquide sur la vitre du microscope. »

Yacine

« Ce qui m'a plu, c'est de voir les écailles de poisson, le sang et la peau de serpent. Ce qui m'a intéressé, c'est de voir des choses très petites. »

Anne

LES TRANSPORTS SCOLAIRES

LES COLLABORATEURS AU CŒUR DE L'INSTITUTION

Selon la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), chaque élève domicilié à plus de 2,5 km de son lieu de formation doit pouvoir bénéficier de l'organisation d'un service de transport scolaire gratuit pour rejoindre celui-ci.

Partant de ce droit, le centre psychothérapeutique organise les transports des enfants selon les directives sur les transports des élèves relevant de la pédagogie spécialisée, émises par le Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (DGEO-SESAF). Les objectifs principaux sont l'optimisation des courses (coûts et durées de transport), le respect des problématiques individuelles des enfants et une arrivée à 8h45 à Montétan.

Les trajets des enfants du centre psychothérapeutique représentent sur l'ensemble d'une année d'école environ 55'000 kilomètres, soit la distance équivalant à 1,4 fois le tour de la planète.

Chaque semaine, ce sont plus de 320 trajets que nous organisons avec la précieuse collaboration de la compagnie de transport Madafy SA. Cette compagnie met à disposition une flotte de 8 véhicules dédiés exclusivement à notre institution sous la responsabilité de 8 chauffeurs qui, au quotidien, parcourent les routes de la ville et du canton.

Par égard pour l'environnement et également pour contenir les coûts, les courses collectives sont privilégiées. Les courses individuelles et les trajets du week-end sont évités dans la mesure du possible et doivent faire l'objet d'une autorisation exceptionnelle octroyée par le SESAF. La planification des tournées prend en considération la situation géographique de chacune et de chacun et respecte le critère déterminant qu'un enfant ne doit pas voyager plus de 1h30 par course.

Nous essayons de créer une dynamique positive et contenante, en disposant les enfants de manière adéquate dans les voitures.

Nous favorisons l'autonomie des enfants et demandons aux parents de bien vouloir effectuer un trajet par semaine. Par la même occasion, cela permet aux professionnels de les rencontrer régulièrement et de les informer du déroulement de la journée, ou de la semaine.

Dès 8h40 et jusqu'à 9h00 environ, les véhicules arrivent les uns après les autres pour déposer les enfants au CPT. Ceux-ci sont accueillis au portail de l'école par l'équipe éducative et sont enregistrés sur la liste des présences avant de rejoindre leur groupe respectif. C'est aussi à ce moment-là que nous pouvons échanger avec les chauffeurs et prendre connaissance des comportements de chacune et chacun pendant les trajets. Le respect des camarades, du chauffeur, du matériel, du véhicule et de la sécurité sont des éléments sur lesquels nous sommes intransigeants.

A 15h40, leur journée terminée, les enfants rejoignent les chauffeurs qui attendent patiemment que les enfants s'installent sur les rehausseurs et bouclent leur ceinture de sécurité. Les véhicules sont encolonnés les uns derrière les autres dans la cour de l'école. Les équipes pédago-éducatives présentes s'assurent que ces opérations se déroulent correctement pour assurer la sécurité des enfants et favoriser la meilleure des transitions.

Les transports scolaires font partie intégrante de la prise en charge des enfants du CPT et sont un facteur important sur lequel nous concentrons beaucoup de ressources et d'attention.

Fabrice Prétot
Responsable administratif

Monsieur Daniel Longchamp est né le 21 décembre 1957 et vit à Lausanne. Il est marié et père de deux enfants, aujourd'hui adultes. Durant son temps libre, il aime faire de la moto, se balader mais également partir à la découverte de lointains horizons comme l'île Maurice qu'il affectionne tout particulièrement.

Monsieur Longchamp a effectué son apprentissage de menuisier au sein de l'entreprise Delessert Menuiserie à Lausanne.

Le 1^{er} mars 1977, il est engagé à l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne pour une durée de 4 mois et travaille avec son père, également menuisier, et collaborateur de l'institution depuis 1974.

Alors que d'importantes rénovations de l'intérieur de l'ancien bâtiment hospitalier sont en cours, Monsieur Longchamp rejoint l'HEL à l'issue de son service militaire en novembre 1977, pour une durée d'une année. Ses principales tâches consistent alors en la confection d'armoires sur mesure.

Fin 1978, Monsieur Longchamp se voit proposer un contrat à durée indéterminée pour rejoindre l'équipe du service d'entretien qui compte alors 7 collaborateurs : un sanitaire, un jardinier, deux électriciens, un peintre et deux menuisiers.

Les deux menuisiers sont chargés de confectionner tous les meubles sur mesure, à l'exception des portes extérieures : armoires, bureaux, parois, portes intérieures, étagères, etc. Entre les Longchamp père et fils, s'installe une joyeuse compétition : lequel sera le plus rapide pour confectionner une armoire ?, sachant qu'une

dizaine de pièces pouvaient « sortir » des ateliers en une journée.

Après avoir effectué durant plus de 20 ans essentiellement des travaux de menuiserie, les activités de Monsieur Longchamp se sont diversifiées petit à petit, avec notamment l'entretien des bâtiments du « Bercaïl » (Centre psychothérapeutique aujourd'hui), la réparation de certains appareils et l'entretien des espaces verts extérieurs comme la taille de haies et la tonte du gazon.

Monsieur Longchamp a également animé des ateliers menuiserie durant plusieurs années pour des

enfants pris en charge par le CITE (Centre d'interventions thérapeutiques pour enfants). Accompagnés d'une éducatrice, des groupes de 4 ou 5 enfants ont appris à travailler le bois et à fabriquer de petits objets.

Monsieur Longchamp garde un magnifique souvenir de ces activités et du contact privilégié qu'il a pu établir avec ces jeunes. L'un d'eux, particulièrement habile, a d'ailleurs par la suite participé plus activement à de menus travaux sous le

regard bienveillant de notre collaborateur.

Après plus de 43 ans de bons et loyaux services et à l'aube de sa retraite prévue fin 2022, Monsieur Longchamp se dit fier du travail effectué mais un peu fatigué. Il se réjouit du temps libre qu'il pourra prochainement consacrer à sa famille et à ses passions.

A travers ses yeux rieurs et son sourire indéfectible, on perçoit tout de même une pointe de nostalgie à l'évocation du jour de son départ qui sera sans nul doute teinté de beaucoup d'émotion.

Sandrine Gay
Assistante de direction

La Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne exprime sa vive gratitude aux personnes, entreprises et collectivités qui lui ont apporté leur soutien financier en 2020. Leur aide fidèle et généreuse constitue pour l'ensemble de l'institution, un appui précieux et indispensable. Nous remercions chaleureusement toutes nos donatrices et tous nos donateurs pour leur contribution à notre œuvre.

Artgraphic Cavin SA	100.00
Banque Cantonale Vaudoise	3'000.00
Bioecoenergie SA	100.00
Bolay SA	200.00
Capt Christine et Pierre-André	110.00
Commune d'Arzier-Le Muid	100.00
Commune d'Ecublens	500.00
Commune d'Ependes	100.00
Commune d'Essertines-sur-Yverdon	100.00
Commune de Genolier	200.00
Commune de Lonay	200.00
Commune de Penthalaz	200.00
Commune de Provence	200.00
Commune de St-Barthelemy	200.00
Demierre Nadine et Roland	100.00
Etude Buffat Notaire	500.00
Favre Cyril et Kassia Angela	200.00
Félix Laurent et Paola	150.00
Haeberli Christian	100.00
Oesch Kurt	100.00
Ogay Lissette et Christian	100.00
Paillard Jean-Franco	100.00
Perret Vincent	100.00
Perrin Jacques et Francine	100.00
Société coopérative d'habitation	150.00
Solcréation SA	200.00

Jusqu'à 99.00

Bogoyavlensky Monique, Bovard Christian, Commune de Bougy-Villars, Commune de Bursinel, Gaudiche Michèle, Gilbert Vincent, Jaquier Doris et René, Jurado Lucila, Manzini-Murisier Josette, Monney Francis, Puelma-Turrez Marie-José, Weber Ingold Nicolas et Patricia.

En 2020, la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne a soutenu les projets et partenaires suivants:

- Les clowns à l'hôpital par l'intermédiaire de la Fondation Théodora.
- Le projet de monitoring clinique des enfants du CPT (0.2 ept médecin).
- Soutien à la formation de deux infirmières de l'Hôpital de l'Enfance en master d'infirmières praticiennes spécialisées.
- Le projet pilote « Art thérapie » au CPT.

Par l'intermédiaire de la fondation Montétan, elle a également soutenu les projets suivants:

- Service social du CHUV pour réduire les frais de stationnement et de déplacement des parents d'enfants hospitalisés sur les sites du CHUV et de Montétan.



En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoints de la Fondation de l'Hôpital de l'Enfance de Lausanne, comprenant le bilan, le compte de pertes et profits et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales, à l'acte de fondation et aux règlements, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des

comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse, aux statuts et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 83b CC en liaison avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 25 juin 2021
BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

pp Loïc Rossé
Expert-réviseur agréé

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2020

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
ACTIF		
Actifs circulants		
Trésorerie	5'620'391.25	5'824'762.76
Actifs cotés en bourse	8'538'573.00	8'246'195.00
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	49'648.80	58'607.30
Autres créances	54'831.80	105'583.55
Stocks	93'188.00	60'613.00
Actifs de régularisation	36'387.20	43'073.75
Actifs immobilisés		
Immobilisations corporelles	1'934'968.55	2'012'776.45
Totaux	16'327'988.60	16'351'611.81
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	603'978.17	512'127.66
Dette envers une partie liée (Fondation Montétan)	8'586.50	415'013.25
Autres dettes	167'061.41	199'120.56
Passifs de régularisation	101'040.34	236'416.17
Capitaux étrangers à long terme		
Dettes à long terme portant intérêts	1'821'915.00	1'865'055.00
Autres dettes à long terme	1'200'000.00	1'200'000.00
Provisions	81'619.55	81'619.55
Capitaux propres		
Capital de la fondation	2'000'000.00	2'000'000.00
Capitaux liés	9'172'984.54	8'679'168.68
Réserves facultatives issues des résultats cumulés	1'163'090.94	1'158'572.35
Résultat de l'exercice (- perte)	7'712.15	4'518.59
Totaux	16'327'988.60	16'351'611.81

	2020 CHF	2019 CHF
Résultat « Direction et Logistique »	-157'827.81	-104'102.21
Résultat « Centre psychothérapeutique »	0.00	0.00
Produits des placements	197'078.34	164'506.35
Plus-values sur ventes de titres et plus-values non réalisées	398'967.35	1'204'025.01
Produits financiers	596'045.69	1'368'531.36
Pertes sur ventes de titres et moins-values non réalisées	-163'512.95	-8'750.00
Intérêts et frais bancaires	-22'290.43	-22'204.33
Frais des placements	-2'793.90	-5'396.40
Charges financières	-188'597.28	-36'350.73
Revenu de locaux loués	440'463.01	440'294.20
Dons et legs	7'685.00	8'290.00
Subvention aux divers travaux de transformation	515'632.00	515'632.00
Produits hors exploitation	963'780.01	964'216.20
Diverses charges d'immeuble	-590'297.81	-576'227.58
Soutiens financiers	-121'574.79	-112'094.25
Charges hors exploitation	-711'872.60	-688'321.83
Attribution au fonds d'entretien des immeubles	-725'632.00	-515'632.00
Utilisation du fonds d'entretien des immeubles	110'241.35	89'083.55
Attribution aux capitaux liés	0.00	-1'185'000.00
Utilisation des capitaux liés	121'574.79	112'094.25
Variation des capitaux liés	-493'815.86	-1'499'454.20
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (- Perte)	7'712.15	4'518.59

Les intérêts hypothécaires et les amortissements sur les biens immobiliers concernant le Centre psychothérapeutique sont intégrés dans les charges d'exploitation dudit Centre



ORGANISATION DE LA FONDATION

Directeur

Pierre Sterckx

Conseil de direction du CPT

Anne Andrist, responsable pédagogique
Fabrice Prétot, responsable administratif
Olga Sidiropoulou, responsable médicale
Pierre Sterckx, directeur
Christophe Suarnet, responsable éducatif

Cadres CPT

Pierre Bidzogo Obama, coordinateur accueil
de jour
Carlotta Cattaruzza, psychologue SUPEA
Simone Gigiaro, coordinateur internat
Evelyne Martinet, psychologue SUPEA
Frédéric Pacaud, psychologue SUPEA
Sofia Tsaknaki, cheffe de clinique

Cadres services logistiques

Cidalia Ferreira, responsable Intendance
Yannick Fièvre, responsable Service technique
Jérôme Rousselle, chef de cuisine

La fondation compte 93 collaborateurs
pour 78.57 équivalents plein-temps.

Organe de contrôle

BDO S.A. Lausanne

Conseil de fondation

Membres du Bureau :

Yves Nicole, Président
Graziella Schaller, Vice-présidente
Luc Oesch, Secrétaire
Jacques Richter

Membres du Conseil :

Claude Bertoncini
Pierre Fumeaux
Michèle Gaudiche (jusqu'au 30.06.20)
Sara Gnoni
Stéphane Guex
Elodie Gysler-Buchheim
Véronique Hurni



CONTACTS

Email Fondation

info@cpt-hel.ch

Email CPT

accueil@cpt-hel.ch

Téléphones

Direction
021 314 82 23

Centre psychothérapeutique
021 314 83 42

Adresse

Fondation de l'Hôpital de l'Enfance
de Lausanne
Ch. de Montétan 14
1004 Lausanne

Coordonnées bancaires

Banque Cantonale Vaudoise
IBAN CH02 0076 7000 A034 8796 0
Fondation de l'Hôpital de l'enfance
de Lausanne — 1004 Lausanne

VISITEZ NOS SITES INTERNET

› fondation-enfance.ch
› centre-psychotherapeutique.ch

CRÉDITS

Illustrations

Fichtre — Mathias Forbach

Photos

Anne-Laure Lechat

Graphisme

trivial mass

